

## Corbeau freux (*Corvus frugilegus*)

### Cycle de vie et biologie

Le Corbeau freux (*Corvus frugilegus*) est un oiseau de grande taille appartenant à la famille des corvidés. Il mesure environ 45 à 50 cm et peut peser jusqu'à 600 g. Il vit en colonies et construit de grands nids dans les arbres élevés ou les structures métalliques. Très intelligent et opportuniste, il se nourrit de graines, déchets, invertébrés, petits animaux et restes alimentaires. La reproduction a lieu au printemps, avec une couvée annuelle de 3 à 5 œufs. Il est fidèle à ses sites de nidification, qu'il réoccupe d'année en année.



- **Poids** : 400 à 600 g
- **Espérance de vie** : 10 à 15 ans
- **Reproduction** : 1 couvée annuelle, mars à mai

### Problématique pour l'homme



Le Corbeau freux pose des problèmes en milieu urbain et rural, en particulier lorsqu'il niche en grandes colonies. Ses fientes acides endommagent les bâtiments, véhicules et trottoirs. Son cri rauque et répétitif devient source de nuisances sonores, notamment au lever du jour. Les nids sur les structures techniques ou pylônes peuvent causer des dysfonctionnements. Dans les cultures agricoles, il s'attaque aux semis et récoltes. Sa prolifération est facilitée par la disponibilité de nourriture en zone anthropisée et l'absence de mesures de régulation.

- **Dégâts** : Déjections, bruit, perturbation des structures et cultures
- **Zones touchées** : Parcs, arbres urbains, toitures, zones agricoles

### Que peut-on faire soi-même ?

Surveillez les signes de nidification en hauteur : va-et-vient de branches, cris insistants, fientes au sol. Évitez de nourrir ces oiseaux, même indirectement (poubelles mal fermées, graines au sol). Taillez les arbres susceptibles d'accueillir des colonies ou limitez leur accès aux toitures avec des dispositifs dissuasifs. L'installation de silhouettes de rapaces ou de dispositifs sonores peut réduire temporairement leur présence. Toutefois, la lutte contre le corbeau freux étant encadrée, toute action doit respecter la réglementation locale en vigueur.

- **Prévention** : Éviter le nourrissage, taille d'arbres, nettoyage régulier
- **Détection** : Nids en hauteur, cris matinaux, regroupements massifs

### Notre rôle de désinfestateur

Nous intervenons pour évaluer l'ampleur de la colonisation et mettre en place des solutions adaptées. Grâce à notre **expertise en travaux acrobatiques et notre certification SUVA**, nous accédons en toute sécurité aux structures en hauteur pour poser des dispositifs dissuasifs (pics, filets, câbles). Nous procédons également au nettoyage des fientes et à la sécurisation des bâtiments. En lien avec les autorités locales, nous vous accompagnons dans le respect des réglementations liées aux espèces protégées ou partiellement régulées.

- **Diagnostic précis** : Identification des sites de nidification et accès
- **Traitements ciblés** : Filets, pics, dispositifs en hauteur, nettoyage
- **Suivi et conseils** : Solutions sur mesure, conformité réglementaire

